

ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :

Table with 2 columns: Duration (e.g., 3 mois, 6 mois, 1 an) and Price (e.g., 12 fr., 22 fr., 36 fr.).

Paris, rue de Valenciennes, 115 bis. Les prix des Abonnements sont payables d'avance.

COURSES DE PARIIS

Table with 2 columns: Race/Event (e.g., 3 0/0, 4 1/2) and Odds/Prices (e.g., 67 50, 96 50).

Table with 2 columns: Action/Share (e.g., Banque de France, Crédit foncier) and Price (e.g., 3205 00, 465 00).

DEPECHE COMMERCIALES

Change sur Londres, 4,87 1/2; change sur Paris, 5,13 3/4. Café good fair, (la livre 19 1/4).

ROUBAIX 18 MAI 1877.

Bulletin du jour

La dissolution de la Chambre des députés était probable hier; elle est certaine aujourd'hui. L'ordre du jour préparé dans la réunion plénière des gauches et voté hier...

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant

INSERTIONS :

Table with 2 columns: Type of insertion (e.g., Annonce, Réclame) and Price (e.g., 20 ct, 30 ct).

Les abonnements et les annonces sont payés à l'avance, au bureau du journal.

Les ministres qu'il s'est choisis vont demander au Sénat la dissolution de la Chambre; peut-être aurons-nous d'abord une simple prorogation; quoi qu'il en soit, les élections générales sont proches.

Il faut nous y préparer et bien nous pénétrer de la question que le Maréchal-Président va poser au pays. Cette question, les incidents de ces derniers jours peuvent nous l'indiquer déjà.

En signifiant son congé à M. Simon, le Maréchal a entendu délivrer la France de la politique radicale, de la politique de M. Gambetta.

Un journal parisien le constate fort judicieusement ce matin, la vérité est que M. Gambetta faisait le siège de la présidence, qu'il avait conquis la position la plus avancée, et qu'au moment même où il se croyait maître de la place, le maréchal appliquant les règles de la tactique militaire à la politique, a, par un coup subit, jeté son adversaire dans le fossé.

M. Gambetta est défait, voilà qui est incontestable. Il ne lui a servi de rien d'avoir accaparé M. Jules Simon.

Je suis responsable vis-à-vis de la France, a dit le maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta, président de la République. La Constitution dit: le président n'est responsable qu'en cas de haute trahison.

En effet, depuis le vote de la Constitution du 25 février, la marche de la révolution ne s'était pas arrêtée. A M. Buffet avait succédé M. Dufaure, dont les complaisances pour les radicaux étaient modérées par l'inflexible autorité du jurisconsulte, qui n'aurait jamais franchi certaines limites, et qui tomba dignement du pouvoir à l'heure qu'il choisit lui-même.

M. Jules Simon n'était point un chef de parti, c'était le paravent du parti radical dont il dissimulait les manœuvres; tristement docile à la majorité républicaine que conduisait M. Gambetta, il était tantôt poussé jusqu'à tomber près de terre, tantôt relevé par lui.

L'opinion publique de France et d'ailleurs, se demandait jusqu'où irait cette licence, on se disait; est-ce que le maréchal sait ce qui se passe, ce qui se dit et ce qui s'écrit, et l'on s'effrayait de cette marée montante d'impudences et d'outrages.

Et qu'on ne vienne pas dire qu'il est sorti de la légalité. Nous ne savons quelles seront les conséquences de sa lettre du 16 mai. On a parlé de sa déchéance éventuelle. Nous n'y croyons pas; mais mieux vaudrait pour lui être déchu du pouvoir, que de devenir complice des révolutionnaires et des insulteurs de la religion.

Comment d'ailleurs s'étonner de cette aberration, lorsqu'il s'agissait de maintenir au ministère M. Jules Simon, qui a déclaré ne pas comprendre le mot de patrie?

M. Jules Simon prévoyait-il le coup qui allait le frapper et cherchait-il à le parer par les moyens les moins avouables? Un singulier passage d'une prétendue correspondance de Berlin, de l'officieuse Agence Havas, nous donnerait lieu de le croire.

Le passage souligné l'a été par le Peuple, feuille radicale, qui n'a pas honte de s'armer de cette correspondance contre le maréchal de Mac-Mahon pour montrer l'Allemagne « considérant comme un acte d'hostilité l'avènement en France d'un cabinet plus ou moins suspect de faiblesse pour le cléricanisme ».

Il paraît que dans le camp radical, et même chez bien des républicains dits modérés, on ne répugne pas, pour conserver ou obtenir le pouvoir, à s'appuyer de l'étranger. Et le fait que nous signalons n'est pas isolé.

On peut dire que la lutte est personnellement engagée entre le maréchal de Mac-Mahon et le citoyen Gambetta par suite de l'ordre du jour motivé que les gauches ont rédigé, hier soir, et qu'elles prétendaient voter aujourd'hui.

Catholicisme et cléricanisme: ces deux expressions forment le thème de la discussion à laquelle se livrent presque tous les journaux républicains à propos de la lettre de S. Em. le cardinal Guibert.

Les modérés reprochent au cardinal de n'avoir pas fait la distinction nécessaire entre le catholicisme et le cléricanisme; les autres, et parmi eux se trouve plus d'un organe du gouvernement, s'emparent, au contraire, avec joie de ce qu'ils appellent ses aveux, et s'écrient: A la bonne heure! après ce que vient d'écrire l'archevêque de Paris, on ne viendra plus nous soutenir qu'il y a des catégories à établir entre catholiques; tous les catholiques, eux-mêmes en conviennent, sont des cléricaux.

Modérés et radicaux sont d'avis que nos adversaires, qu'ils le proclament ou le nient, ne distinguent pas non plus. Ils sont d'accord pour contester et attaquer les droits de l'Eglise, sous prétexte d'assurer le maintien des droits de la « société civile », dont la religion est la meilleure sauvegarde, et ils ont été d'accord pour introduire dans la langue politique cette épithète de cléricaux appliquée aux défenseurs, clercs ou laïques, du catholicisme.

Le passage souligné l'a été par le Peuple, feuille radicale, qui n'a pas honte de s'armer de cette correspondance contre le maréchal de Mac-Mahon pour montrer l'Allemagne « considérant comme un acte d'hostilité l'avènement en France d'un cabinet plus ou moins suspect de faiblesse pour le cléricanisme ».

On peut dire que la lutte est personnellement engagée entre le maréchal de Mac-Mahon et le citoyen Gambetta par suite de l'ordre du jour motivé que les gauches ont rédigé, hier soir, et qu'elles prétendaient voter aujourd'hui.

« Au lieu de cela, que font les gauches? Elles commentent les lois constitutionnelles et expliquent gravement au maréchal qu'il a eu tort d'agir ainsi qu'il l'a fait. Eh parbleu! vous ne lui apprendrez rien!

« Mais ce tort, il s'agissait de le lui faire sentir pratiquement, non de le lui expliquer doctrinalement. « La Chambre a fait de la théorie. C'est à l'action qu'il faut penser. A défaut de la Chambre, le pays y pensera. »

« Il n'est que temps de résister au dictateur et de lui faire savoir qu'il y a un article dans la Constitution, qui prévoit et punit le crime de haute trahison. »

« Les gauches républicaine et radicale proposent pour mot d'ordre, de persuader que le but du maréchal et de ses conseillers est d'entraîner le pays à la guerre et de le livrer à l'ultramontanisme. C'est pour répondre à cette consigne républicaine et radicale, que l'Agence Havas a été invitée à envoyer aux journaux, une note qui fait déclarer au maréchal qu'il est décidé à maintenir la paix avec toutes les puissances et à réprimer avec fermeté toutes manifestations ultramontaines. Ces derniers mots sont le picotant d'avoine obligé pour satisfaire républicains et radicaux. »

« Les gauches veulent se donner le mérite du calme de la population, mais, en réalité, ce calme tient uniquement à l'indifférence complète des travailleurs qui ne subissent pas l'influence de la presse républicaine et radicale. »

LETTRES DE PARIS

(De notre correspondant particulier.) Paris, 17 mai. On peut dire que la lutte est personnellement engagée entre le maréchal de Mac-Mahon et le citoyen Gambetta par suite de l'ordre du jour motivé que les gauches ont rédigé, hier soir, et qu'elles prétendaient voter aujourd'hui.

Feuilleton du Journal de Roubaix du 19 Mai 1877.

LA ROUTE DE L'ABINE

« D'avance cette cause était perdue. L'homme assis sur le banc des accusés ne disputait pas même sa vie. Il n'attendait pas qu'on lui prouvât ses crimes, il les racontait. Le châtimant qu'il appelait sur sa tête ne pouvait manquer de l'atteindre; on n'espérait attendre les juges, ni au nom de la femme, ni au nom des enfants: la femme était une misérable incendiaire; des deux enfants existant encore, l'un avait éventré son frère pour un morceau de pain. Et comme on ne pouvait tirer parti de cette affaire, aucun avocat ne se leva. »

« Je suis prêt à remplir ce mandat, monsieur le président, répondit un jeune homme. Le nom du comte Rolland d'Ivrée circula dans la foule, et produisit une vive sensation. Les opinions, les amitiés de Rolland ne devaient-elles pas le porter à crier: Racca! à cet homme? Dans quel but prenait-il sa défense? Quelles raisons trouverait-il pour demander pitié et grâce? Un mot dit à un de ses voisins, par l'ami du comte d'Ivrée, changea bientôt l'étonnement en vive curiosité. Le procès atteignait des proportions inattendues. En effet, on apprenait avec stupeur que le comte d'Ivrée devait épouser mademoiselle Colla Belleforge, sœur de l'abbé Conrad, assassiné par le Grèveru... Si accoutumés que l'on fût dans ces temps de misères et d'horreurs à entendre se dérouler des drames inouïs, celui-ci dépassait l'attente des curieux réunis dans la salle des assises de Versailles. »

« D'ordinaire, quand un homme assis au banc des prévenus raconte son existence, il le fait d'une façon cynique, pose en héros du crime pour la galerie, se drapait dans ses forfaits et tente de changer la sellette en tréteau. Il n'en fut pas ainsi pour le Grèveru. Les remords l'avaient poussé à se dénoncer, à se remettre entre les mains de la justice humaine, il resta humble devant elle. Il fit appel à ses vérités implacables, il se jugea trop misérable pour avoir droit à l'indulgence, et d'avance il repoussa tout adoucissement à la sentence qu'il attendait. »

« Je l'ai bien voulu... ; depuis que mon homme est prisonnier j'irais près de l'orangerie... Que voulez-vous, l'habitude... Il m'a souvent battu, et pourtant j'aime mieux une balle à ses côtés que l'idée de lui survivre... Et puis, voulez-vous savoir, j'en ai assez de la vie! la farce est mauvaise, baisez le rideau! qu'est-ce que je deviendrai si l'on me prend mon homme? qu'on me fusille et que ça finisse! »

« Une sorte de frémissement agita l'auditoire; le Grèveru haletant se pencha, comme si la vision évoquée allait apparaître. Rolland d'Ivrée poursuivit: — Cet homme a volé, assassiné, brûlé. Je défie que l'on cite dans la semaine de mal, qui vit s'accumuler tant d'horreurs, un être ayant pris une plus large part au crime dont le récit nous semble encore un hideux cauchemar. Le Grèveru a roulé sur la pente du mal avec une rapidité vertigineuse. Il s'est jeté dans le crime comme dans un gouffre. Des convulsions ardentes ont enflammé sa pensée, corrodé son cœur, perverti son intelligence. Le bien est devenu pour lui le mal, et il a érigé le mal à la place du bien. Vous allez le châtier, et vous serez dans votre droit. Nul n'osera vous accuser de sévérité, pas même lui. La justice attend un verdict sanglant, et vous ne faillez point à votre devoir. Il est des hommes qui disent systématiquement à cette barre: vous ne prononcerez pas une sentence de mort. Je dé-

« Vous avez laissé couler le torrent et vous semblez surpris de ses ravages! Sont-ils donc tous devant vous les fauteurs de cette révolution? Au-delà des Alpes ne rallient-ils pas votre justice? Pour un misérable dont vous vous emparez, vingt vous insultent encore, et forgent d'avance les armes qu'ils tourneront contre vous. (A suivre.) »